

Sommaire

Budget et finances

Des progrès enregistrés à travers PEFA p3

Croissance économique

Une amélioration confirmée par la
Banque Mondiale p4

Environnement des affaires

Vers un partenariat public-privé fort p5

Sobraga

Elle fête ses 50 ans p7

Groupe Vivendi Afrique

Autorisé à lancer la FTTH p8



Budget de l'Etat

Rigueur et responsabilité p.2

MINES

Christian
Magnagna
a réuni son
équipe p.5



Budget de l'Etat Rigueur et responsabilité

Publié le 28 janvier 2017
www.ledefigabon.com



2

Entre 2016 et 2017, il devrait être observé une diminution de 17,5% des dépenses budgétaires. Cette tendance maîtrisée s'expliquerait par la poursuite de la stratégie du gouvernement visant à contenir les dépenses de fonctionnement afin de libérer l'espace fiscal pour le financement des investissements structurants dans un contexte macroéconomique peu favorable.

Personne n'est pour l'instant en mesure de prévoir les changements apportés par une éventuelle loi de finances rectificative, mais selon les projections initiales, les efforts du Gabon se traduiront par un plafonnement des dépenses budgétaires à 1 775,9 milliards F.cfa contre 2 152,2 milliards F.cfa arrêtés dans la loi de finances 2016, soit une baisse de 376,2 milliards F.cfa.

Les dépenses courantes devraient être en baisse de 185,6 milliards F.cfa par rapport au budget 2016 et s'établiraient ainsi à 1 403,8 milliards F.cfa. Elles se composent des charges financières de la dette et des dépenses de fonctionnement et des autres dépenses. Les dépenses en capital devraient également diminuer de 190,6 milliards F.cfa par rapport

à 2016 et se situeraient à 372 milliards F.cfa.

Enfin, les dépenses de personnel s'établiraient à 712 milliards F.cfa dans la loi de finances 2017 contre 732,2 milliards F.cfa en 2016. Elles comprennent, outre la solde permanente, les rémunérations autres catégories de salariés et les prestations sociales des agents de l'Etat. La solde permanente est projetée à 662 milliards F.cfa. Elle comprend : la solde indiciaire, la solde globale, les indemnités et les présalaires.

Mais malgré cette politique de rigueur budgétaire dicté par un contexte économique particulièrement difficile, le gouvernement a tenu à être clair : il n'y aura pas de réduction de salaires au Gabon. Une précision d'une importance cruciale car les opposants en mal d'arguments cherchent à semer la confusion dans le but de bloquer la machine administrative par des grèves sans fondement.

Pour la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques, rigueur doit rimer avec responsabilité en matière de politique budgétaire car malgré un contexte délicat, le pays doit maintenir le cap dans son ambition de développement socioéconomique.

Budget et finances

Des progrès enregistrés à travers PEFA

Publié le 23 janvier 2017
www.ledefigabon.com

En octobre dernier, le Gabon a reçu une mission du Fonds Monétaire International conduite par Gwénaëlle Suc, conseillère en Assistance Technique au Département des Finances Publiques.

La mission a séjourné à Libreville dans le cadre des préparatifs de l'évaluation de la performance du système de gestion des finances publiques suivant la méthodologie PEFA ou examen des dépenses publiques et d'évaluation de la responsabilité financière. Et une autre mission de l'institution financière s'est aussi déroulée du 16 novembre au 07 décembre 2016.

Les objectifs du PEFA sont d'évaluer la situation des dépenses publiques, le mode de passage des marchés et les systèmes de contrôles des comptes, et d'élaborer une série concrète de réformes et de mesures de renforcement des capacités.

Du côté de la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques, le travail se poursuit. Rappelons que la dernière évaluation du système des finances publiques du Gabon utilisant la méthode PEFA avait été faite en 2013. L'évaluation 2016 permet pour sa part de mesurer les performances enregistrées depuis

cette date.

Parmi les avancées enregistrées, notons en particulier la transposition des six directives de la CEMAC dont la nouvelle loi organique relative aux lois de finances et l'exécution du budget (LOLFEB). Une initiative qui a posé les fondements d'un système rénové qui permet de hisser le Gabon au rang des normes de bonne gouvernance reconnue sur le plan international dans des domaines comme la classification du budget ou encore le processus de préparation du budget.

La comparaison des résultats des évaluations 2013 et 2016 montre aussi clairement les progrès acquis dans les champs couverts par la mise en œuvre de la budgétisation par objectifs de programmes (BOP), notamment la couverture et la transparence du budget et la budgétisation basée sur les politiques nationales.

Mais la DGBFIP compte aussi accélérer la cadence dans un certain nombre de réformes majeures portées par la LOLFEB et qui n'ont pas encore été appliquées. Objectifs visés: assurer une meilleure gestion des actifs publics et s'offrir la possibilité d'opérer des ajustements nécessaires en cours. A noter enfin qu'une autre mission du FMI est attendue en février prochain.

Croissance économique

Une amélioration confirmée par la Banque Mondiale

Publié le 24 janvier 2017
www.ledefigabon.com



4

Le Gabon fait partie des trois pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) qui vont enregistrer une amélioration de leur croissance économique sur la période 2016-2018. En clair, certains pays de la zone Cemac s'adaptent progressivement au choc dû à la récente baisse des prix de certains produits d'exportation comme le pétrole.

Ainsi, pour le Gabon le taux de croissance va passer de 3.2%, pour 2016, à 4% en 2018. L'embellie sera possible grâce notamment aux différentes réformes rendues nécessaires pour diversifier l'économie du pays.

Dans l'agriculture, la situation connaît une constante évolution à la suite d'investissements s'inscrivant dans le cadre du programme Graine. Les coopératives ne sont plus ce qu'elles étaient pour certaines régions. La prise de conscience est réelle, en outre, à différents niveaux afin de ne plus dépendre tota-

lement des importations de denrées alimentaires. Ce qui va transformer progressivement les capacités locales de production.

L'agro-industrie a été, elle, dopée par des actions initiées par des grands groupes internationaux. Une amélioration de la compétitivité du pays dans le domaine des affaires et des investissements devraient permettre, par ailleurs, aux autres secteurs de continuer à progresser.

« L'évolution est lente mais elle est réelle », explique un technicien de la Banque Mondiale. D'autres pays de la Cemac comme le Tchad et le Cameroun vont également connaître une amélioration de la croissance jusqu'en 2018.

Par contre, le cas de la Guinée Equatoriale inquiète la Banque Mondiale et les pays voisins, avec une croissance de -5.7% en 2016 et 2017, et de -6.6% en 2018.

Environnement des affaires

Vers un partenariat public-privé fort

Publié le 23 janvier 2017
www.ledefigabon.com

Dans son allocution, le chef du Gouvernement a rappelé le contexte dans lequel se tiennent les échanges dans le cadre de la mise en œuvre du projet Haut Conseil pour l'Investissement qui devrait améliorer significativement l'environnement des affaires dans le pays.

Rappelons que c'est le Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet qui a présidé la semaine passée la première séance préparatoire de la session du HCI placé sous le thème : Comment relancer l'économie par l'investissement et la diversification pour une croissance inclusive.

Dans son adresse à l'Assemblée Nationale, lors de sa Déclaration de Politique Générale, il avait pris l'engagement de favoriser le partenariat Public-Privé. Aujourd'hui, il estime que c'est l'occasion de poser les bases de ce partenariat, autour du respect des engagements et de la confiance réciproque.

Comme il l'avait affirmé dans ses vœux au Président de la République, le Premier ministre avait en effet rappelé que 2016 a été une année de défis à caractère économique, politique et social. Il faut donc maintenir la croissance et créer des emplois.

Emmanuel Issoze Ngondet qui a en outre souhaité qu'avec tous les investisseurs, l'écoute, la concertation, la vérité, la transparence, la gouvernance et l'action soient le Graal de ce rendez-vous, avant de confirmer l'engage-



ment du Gouvernement à maintenir le niveau de croissance de l'économie nationale.

Ainsi face à la conjoncture actuelle, une feuille de route a été mise en place par le Gouvernement. Celle-ci prend en compte les contraintes qui pèsent sur notre environnement socio-économique.

Le chef du Gouvernement a enfin appelé l'ensemble des parties prenantes à un devoir de vérité et d'action, en reconnaissant les efforts fournis par l'Etat pour améliorer le cadre du partenariat secteur public et privé.

A savoir que les échanges se sont déroulés dans un climat de parfaite cohésion et de compréhension mutuelle sur un inventaire global sur les questions de la dette et du renforcement de leur partenariat.



Mines

Christian Magnagna a réuni son équipe

6

Publié le 27 janvier 2017
www.ledefigabon.com

Le ministre des Mines, Christian Magnagna, a convié à une réunion ses principaux collaborateurs pour faire le point d'un certain nombre de dossiers concernant son département.

Régimes des carrières et des mines, processus de Kimberley, revue des dossiers à inscrire au programme de travail du gouvernement sont, entre autres, les points à l'ordre de cette réunion de travail qui a commencé avec la communication du membre du gouvernement.

Une communication qui a permis de situer le cadre de leurs échanges qu'il a voulu participatifs. La parole a ensuite été donnée au Secrétaire général du Ministère des Mines, Jeannot Kalima, qui a fait le point des travaux de la Commission technique chargée d'examiner les demandes de permis d'exploitation et de renouvellement des carrières.

Ensuite, le tour est revenu à Francis Mayaga-Mikolo d'édifier les uns et les autres sur l'état d'avancement de l'implémentation des outils de gestion du processus de Kimberley auquel le Gabon a sollicité l'adhésion depuis 2015. Les explications du directeur général de la Géologie et de la Recherche Minière (DGGRM) ont montré que ce dossier est sur la bonne voie, mais qu'il reste quelques dispositions administratives à mettre en place.

Puis, le ministre Christian Magnagna a de nouveau donné la parole au Secrétaire général pour faire le point sur la revue des affaires inscrites au Programme Trimestriel du Gouvernement (PTG).

Enfin, sur le point relatif aux divers, le ministre des Mines a annoncé la non participation du Gabon à la prochaine conférence internationale dédiée au secteur minier, dénommée Mining Indaba 2017, et ce uniquement pour cette année et pour des raisons stratégiques.

Sobraga

Elle fête ses 50 ans

Publié le 24 janvier 2017
www.ledefigabon.com

La Société des brasseries du Gabon, ou Sobraga, fête ses cinquante ans d'activité. Le vendredi 20 janvier 2017, la ministre en charge du Secteur Privé, Madeleine Berre, a honoré de sa présence la soirée de célébration organisée par le personnel de l'entreprise. « Ce fut une fierté pour moi d'y prendre part », a déclaré le membre du gouvernement.

A savoir que cette unité industrielle cinquantenaire est la première société au Gabon disposant d'un ensemble de certifications qui lui donnent une place quasiment à part dans l'univers entrepreneurial du pays et même dans toute l'Afrique subsaharienne.

ISO 9001 pour le Système de Management de la qualité, FSSC 22000 pour la Sécurité des données alimentaires, OHSAS 18001 pour la Santé et sécurité au travail, ISO 14001 pour le Système de Management environnemental, KORE Social pour la Gestion des ressources humaines et sociales.

Filiale du groupe Castel, la Sobraga a aujourd'hui son siège à Owendo à quelques kilomètres d'Angone et de Libreville. Elle est connue pour sa bière phare, la Régab, et produit également sous licence la Castel Beer depuis 1970, la 33 Export et la Guinness.

Le directeur général, Fabrice Bonatti, a pour



sa part laissé entendre que la Sobraga a l'ambition d'être une pionnière et une entreprise exemplaire à l'échelle du continent aussi bien sur le plan industriel que social.

« Un climat social épanouissant faisait clairement partie de nos valeurs prioritaires depuis plusieurs années. C'est pourquoi ce soir je suis particulièrement heureux et fier du travail que vous aviez accompli ces dernières années. Vous êtes l'exemple d'un Gabon qui gagne », a-t-il déclaré.



Groupe Vivendi Afrique

Autorisé à lancer la FTTH

Publié le 26 janvier 2017
www.ledefigabon.com

8

L' Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP), présidé par Lin Mombo, vient d'accorder une licence d'exploitation de la FTTH (internet à très haut débit) au Groupe Vivendi Afrique (GVA).

Les documents actant cet accord ont été signés entre le président de l'ARCEP et le directeur général du groupe Vivendi Afrique, Marco De Assis au terme des négociations relatives à la finalisation du cahier de charges pour la fourniture de l'internet à très haut débit présenté par cet opérateur.

Selon ses promoteurs, le FTTH est la dernière technologie d'accès à l'internet à très haut débit dans le monde. Il offre une meilleure qualité de service incluant une vitesse d'environ 100 Mbts par seconde et en illimité.

Le groupe Vivendi Afrique devient ainsi le premier opérateur de l'internet à très haut débit à Libreville où l'opération sera lancée.

Après Libreville il compte se déployer un peu plus tard à Port-Gentil et Franceville, deux autres grandes villes du Gabon.

L'organe d'information AGP souligne par ailleurs que le lancement de cette technologie sera également une bonne affaire pour CANAL+ Gabon, le premier distributeur des chaînes câblées dans le pays et partenaire de ce projet qui compte à travers le FTTH améliorer l'offre de ses services à sa clientèle. Les clients de CANAL+ Gabon pourront désormais sans difficulté accéder à des applications sur Smartphones, tablettes etc.

